

plusieurs navires chargés de marchandises, & qui étoient prêts à faire voile, n'osent sortir de ce port dans la crainte d'être pris, & ils attendent quelques frégates françoises qui puissent les escorter.

Il vient d'être publié un ordre du Grand-Seigneur portant que non-seulement tous les sujets de l'Impératrice-Reine jouiront dans l'empire ottoman & sur-tout dans les provinces frontieres d'une entière liberté de commerce, mais aussi que tout Musulman qui oseroit offenser en quelque maniere que ce soit un des sujets de la Maison d'Autriche, seroit regardé comme s'il eût attenté à ses jours, & subiroit la peine de mort. —

Le dernier & le plus grand des quatre bâtimens marchands russes qui ont été ici si long-tems à l'ancre, & dont le départ vers la Mer-noire a été sujet à tant de difficultés, se prépare actuellement à suivre les trois premiers; mais la Porte a fait déclarer en même tems à l'ambassadeur de France & à l'envoïé de Russie, “ que la permission accordée à ce „ bâtiment de continuer son voïage vers la „ Mer-noire, ne devoit point tirer à conséquence, puisqu'elle étoit résolue de ne „ jamais souffrir que d'aussi grands bâtimens „ étrangers se rendissent par cette route dans „ cette Mer „. Une telle déclaration prouve donc que la Porte n'est aucunement disposée à accorder à la cour de Russie ce que celle-ci croit lui appartenir suivant le dernier traité de paix; mais il vient de se passer encore une autre affaire qui démontre à